



# VILLE DE CHATELET

PROVINCE DE HAINAUT - ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI

**REUNION INTERQUARTIERS**  
**CHATELINEAU CENTRE-TAILLIS PRE/DESTREE-GARE/VALLEE**  
**DU 21 NOVEMBRE 2007**

Thème : Ma commune au quotidien.

Président : Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre.

Présents : Monsieur Michel MATHY, Echevin des Quartiers,  
Madame Marie-France TOUSSAINT, Echevine de la Culture,  
Mademoiselle Nathalie CATTALINI, Echevine de l'Environnement,  
Mademoiselle Françoise ABAD GONZALEZ, Echevine de l'Urbanisme,  
Monsieur Alexandre DUPANLOUP, Echevin de l'Etat Civil,  
Monsieur Michel FILLEUL, Echevin de l'Informatique,  
Madame Maria-Rosa SANTORO, Conseillère Communale,  
Monsieur Francis COLLIGNON, Chef de Division Technique f.f.,  
service Travaux,  
Monsieur Raymond VAUTARD, Chef de Service Administratif, service  
Cellule des Sports,  
Monsieur Marcel DE RUYTER, Chef de Division Technique, service  
Environnement,  
Madame Dina LANSMAN, Responsable, Service Informatique,  
Monsieur Guy LEONARD, Chef de Bureau Administratif, service  
Secrétariat Général,  
Madame Nadine CLERICK, Chef de Service Administratif, service  
Enseignement,  
Monsieur Laurent BAUWENS, Employé d'Administration, service  
Marchés Publics,  
Madame Cécile DARAS, Bibliothécaire graduée,  
Monsieur Olivier GERARD, Employée d'Administration,  
Madame Anne-Sophie BREYER, Employée d'Administration, service  
Marchés Publics,  
Monsieur Pascal QUINET, Fonctionnaire Adjoint, service Plan  
Stratégique de Sécurité et de Prévention,  
Madame Laura SIMONELLI, Chef de Projet, service Plan de Prévention  
et de Proximité,



Services généraux 55, rue Gendebien 6200 Châtelet  
Tél. : 071/24 32 11 – Fax : 071/24 32 50  
E-mail : [chatelet.infoville@skynet.be](mailto:chatelet.infoville@skynet.be)  
DEXIA 091-0003690-33 – CCP 000-0005047-03



Madame Claudine BLAMPAIN, Employée d'Administration, service Culture,  
Madame Martine PIRET, Chef de Bureau Administratif, service Politique des Quartiers,  
Monsieur Jean-Jacques COLLART, Inspecteur de Police,  
Monsieur Thierry MARIT, Inspecteur de Police,  
Monsieur Frédérick DEMPTINNE, Employé d'Administration, service Marchés Publics,  
Madame Laurence BIERLER, Employée d'Administration, service Registre National,  
Monsieur Willy RZEPKA, Délégué des Quartiers de la Vallée/la Gare,  
Monsieur Robert WILLEM, Délégués des Quartiers de Taillis Pré/Destrée,  
Monsieur Philippe FIORENZA, Délégué de Quartiers de Châtelineau Centre,  
Monsieur Fiorenzo BRUNELLO, Délégué de Quartiers de Taillis Pré/Destrée,  
Madame Mélissa SCIARRA, Employée d'Administration, service Politique des Quartiers,  
Madame Magali JOLIET, Employée d'Administration, Politique des Quartiers, Secrétaire de séance.

Excusés : Monsieur Michel LAMBOT, Echevin des Festivités,  
Madame Esther MUNGU, Employée d'Administration, service Politique des Quartiers.

Début de la réunion à 19 h 00.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre**, ouvre la réunion par un discours de bienvenue. Il adresse des remerciements aux Autorités Communales pour leur présence et pour le travail accompli.

Il explique ses attributions, c'est-à-dire :

- la police administrative,
- les travaux,
- le patrimoine,
- les marchés publics,
- le 3<sup>ème</sup> âge,
- le S.H.E.,
- la cellule de prévention.

### La police administrative

Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre, est le chef de la police administrative. Il préside les collèges et conseils de police de la zone Châtelet/Farçiennes/Aiseau-Presles. Il signe les documents administratifs.

### L'Echevinat des Travaux

- le contrôle des réparations des tranchées en voirie et trottoirs,
- l'entretien et les réparations des abords des voiries (trottoirs, filet d'eau, bordures),
- l'entretien et réparation des égouts publics et curage des avaloirs,
- l'entretien et réparation des voiries (nids de poule),
- le salage en période hivernale,
- la pose de dolomies, cendrées, scories,....,
- le placement de la signalisation routière,
- le placement de signalisation pour divers travaux, festivités, incendies ou inondations,
- la location diverse au magasin communal (chaînes d'égouts, panneaux de signalisations, barrières,...),
- la dératisation - délivrance de produits raticides (magasin communal),
- l'éclairage public (communication pour réparations),
- l'aide pour interventions diverses à Belgacom, Electrabel, Brutélé,...
- les renseignements aux propriétaires pour raccordement particulier à l'égout,
- le marquage routier à retracer,
- les panneaux de signalisation (à remplacer ou replacer).

### Le patrimoine

Gestion du mobilier et des locaux communaux.

### Les marchés publics

Application de la loi sur les Marchés Publics pour tous les achats.

### Le 3<sup>ème</sup> âge

Suivant une cotisation annuelle de 10 Euros, organisation de goûters, dîners, voyages avec la population du 3<sup>ème</sup> âge.

### Le S.H.E.

Le S.H.E. s'occupe des règles de sécurité, d'hygiène et d'entretien des employés et ouvriers.

### La Cellule de Prévention

### **a) Plan de Prévention et de Proximité**

Le Plan de Prévention de Proximité a pour objectif principal « la prévention du décrochage social par le développement d'une politique de proximité ».

Le programme d'action de la Ville de Châtelet s'articule autour de deux axes principaux :

- le travail en quartier par le développement d'activités socioculturelles, multiculturelles, intergénérationnelles, formatives et sportives en faveur des habitants et des jeunes du quartier;
- le développement d'un axe toxicomanie en collaboration avec l'équipe des éducateurs de rue du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention de la Ville de Châtelet.

Les projets développés dans ce plan visent :

- à répondre aux besoins locaux en matière de prévention de la précarisation, de la pauvreté et de l'exclusion;
- à répondre aux besoins locaux en matière de réduction des risques liés à la toxicomanie;
- à retisser les liens sociaux, intergénérationnels et interculturels;
- à répondre aux besoins locaux en matière de prévention de la délinquance et d'assistance aux victimes.

Les actions du Plan de Prévention de Proximité :

#### Le travail en quartier :

- Accueil ponctuel de la petite enfance – Les haltes-garderies ;
- Accompagnement social dans le cadre de formations de quartier en alphabétisation/FLE à destination du public multiculturel ;
- Développement en partenariat d'activités intergénérationnelles et interculturelles ;
- Permanence de l'écrivain public ;
- Soutien aux projets à destination des jeunes.

#### Le volet toxicomanie/Projet de réduction des risques :

Ce volet repose sur trois types d'actions :

- La gestion du comptoir d'échange de seringues ;
- Accompagnement psychosocial du public toxicomane ;
- Développement d'action de réduction des risques en milieu festif.

### **b) plan stratégique de sécurité et de prévention**

- Prévention du cambriolage,
- prévention du vol de/et dans les voitures,
- prévention du vol à la tire (pickpocket),
- médiation de quartiers,

- lutte contre les nuisances sociales,
- lutte contre les nuisances publiques liées à la consommation de drogues.

A propos des travaux, quelques intervenants de la salle se manifestent pour poser des questions.

**Monsieur Robert WILLEM, Délégué des Quartier de Taillis Pré/Destrée,** signale qu'il a été, un jour, réveillé par des bulldozer sans avoir été prévenu des travaux effectués pour la réfection de la rue de la Plaine.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond qu'une lettre a été expédiée aux habitants de cette rue pour prévenir du début des travaux.

Un citoyen demande quand est-ce que les travaux de rénovation de la rue A. Max auront-ils lieu?

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond qu'il faut compter au minimum deux années car les travaux pour les appartements sont en cours.

Un citoyen demande alors quelle solution envisager en attendant les travaux.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond que le "Fraisia" peut être envisagé.

**Monsieur Michel MATHY, Echevin des Quartiers,** prend la parole pour signaler que des gens doivent être logés dans cette rue et donc, qu'il faut attendre car ces personnes ont le droit d'avoir des logements décentes.

Un citoyen de la rue Général Leman fait remarquer que sa rue est sale et qu'il ne voit aucune action de la part de l'administration afin d'y remédier et fait également signaler que la voirie est dans un mauvais état.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond que, question propreté, cette rue a été récemment nettoyée ainsi que la rue de la Vallée et la place de la Madeleine. Ce sont les étudiants qui salissent mais le lendemain **Mademoiselle Nathalie CATTALINI, Echevine de l'Environnement,** chargera son personnel d'aller nettoyer la rue. Il explique également que les parents devraient sensibiliser leurs enfants afin d'éviter de jeter leurs déchets sur la voie publique. Des agents ont été désignés pour sanctionner les pollueurs. Ces agents ouvrent les sacs poubelles afin de trouver des indices, pour identifier les propriétaires afin de les pénaliser, par une amende de 60 euros la première fois et 250 euros les fois suivantes.

**Monsieur Michel MATHY, Echevin des Quartiers,** répond également à la personne que, pour faire nettoyer plus régulièrement les voiries, il faudrait engager plus de personnel et donc, augmenter les rentrées avec !

Un citoyen remarque que, face au Mesdagh, les étudiants jettent des frites, canettes,... il demande si il y a possibilité de faire aller la Police aux heures de midi.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond que 80 % des problèmes évoqués par les citoyens sont des problèmes d'incivismes et qu'au niveau scolaire il manque des campagnes pour la propreté.

Une citoyenne de la rue du Travail dit que, depuis l'ouverture de l'école, la rue est très sale. Elle se demande ce que fait le directeur. Elle dit aussi que beaucoup de propriétaires laissent leurs chiens faire leurs besoins sur les trottoirs.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond que c'est un problème de civisme mais que pour les déjections canines, un règlement sera bientôt établi.

Il a été dit qu'aux alentours des friteries se trouve énormément de déchets.  
**Monsieur Michel MATHY, Echevin des Quartiers,** répond qu'un règlement pourrait obliger les friteries à nettoyer autour de leur commerce.

Il a été demandé la réfection de la rue de Liège.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond que la Ville n'a pas assez d'argent pour le moment pour refaire toutes les rues.

Un habitant de la rue des Marchands dit qu'il est content que sa rue a été refaite mais signale que des camions circulent dans les deux sens, qu'avant il y avait un panneau « circulation locale » mais qu'il n'y est plus.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond que la ville s'est mise en infraction car avant de pouvoir le placer, il fallait l'accord du Ministère et donc, la Ville a été contrainte de le retirer. Il explique aussi que les chauffeurs utilisent un GPS et c'est celui-ci qui leur signale d'emprunter cette rue.

Le citoyen demande si il y a moyen de mettre la rue en sens unique.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond qu'il va demander à la police d'étudier la question.

Un citoyen signale qu'au carrefour de la rue de Gilly pour aller à la rue de la Vallée, les véhicules doivent s'engager loin devant pour tourner mais que, quand il y a un camion c'est impossible. Il demande s'il existe une possibilité de reculer la ligne blanche de 2 ou 3 mètres.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond qu'il va demander de revoir les marquages au sol.

Un citoyen signale à sont tour les difficultés que rencontrent les riverains pour sortir du quartier de l'Europe vers la rue de Gilly avec le sens unique mis en place.

Au nom des habitants du quartier, il demande si la ville peut revoir sa position. Après discussion, **Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** propose que soit organisée une réunion de concertation avec les autorités communales et les habitants concernés.

Un habitant de la rue des Marchands demande à quelles heures les automobilistes doivent changer de côtés pour le stationnement.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond que c'est à 19h tel que prévu par le code de la route.

Une habitante de la rue du Travail dit que cette rue est en circulation locale mais qu'il n'y a pas encore de panneau pour le signaler.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond qu'il va faire la demande.

Un citoyen signale la présence de nombreux nids de poule à la rue Neuve.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond que cette rue est une zone 30 et que, si cette limitation de vitesse était respectée, la rue serait moins abîmée. Qu'en effet, ce sont les nombreux coups de freins qui créent les nids de poule. Le centre Ville est un piétonnier. La rue sera refaite dans l'avenir mais pas avec le même revêtement.

Un citoyen dit que, depuis la construction d'un nouveau LIDL sur le territoire, un panneau signalant l'autoroute a été enlevé.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond qu'il va relayer la doléance au Ministère de l'équipement et du transport.

Un habitant du Quartier Saint-Lambert demande si il y aurait possibilité de créer une aire de jeux pour les enfants.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond que ce genre d'espace crée beaucoup d'inconvénients pour le voisinage car le plus souvent il y a présence et/ou concentrations de voitures, de toxicomanes,...

**Monsieur Robert WILLEM, Délégué des Quartiers de Taillis Pré/Destrée,** dit qu'il est content de la propreté du Quartier de Taillis Pré. Il remarque aussi que quand il téléphone à la police, personne ne répond.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond qu'il prend note de la remarque mais que, malheureusement le Divisionnaire n'est pas là pour répondre aux questions des citoyens.

Un citoyen signale qu'à la rue Chant des Oiseaux, des travaux de raccordement de gaz et d'eau ont été effectués mais les trous ne sont toujours pas rebouchés.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond que c'est à l'entreprise qui a réalisé ces travaux qui doit les reboucher mais une demande leur sera adressée.

Un citoyen remarque que les automobilistes ne respectent pas la limitation de vitesse à la place Wilson.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond que la place Wilson est sujette à un plan de revitalisation et que la pose de chicane va être étudiée.

Un citoyen signale que la vitesse à la rue des Charbonnage n'est pas respectée.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond qu'une étude sur le calcul de la vitesse est en cours, si celle-ci s'avère concluante des P.V. seront dressés.

Un citoyen dit que les égouts des rues Maréchal Foch et Général Leman sont sales.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond que les gens balayent leurs trottoirs dans les égouts. Il signale aussi qu'on retrouve parfois des peaux de moutons, de la graisse de friture, des canettes,..

Un habitant de la rue de l'Yser dit qu'il y a un bâtiment brûlé dans la rue et demande qu'est ce qu'il en sera fait.

**Monsieur Marcel DE RUYTER, Chef de Division,** prend la parole et répond que le bâtiment a été vendu et que les nouveaux propriétaires vont le fermer.

Une citoyenne soulève un point positif à la rue du Vieux Pont, quant à l'enlèvement d'un dépôt d'immondices. Tandis que 2 points restent encore inchangés, l'insécurité pour les automobilistes à cause de l'orientation du miroir et la pollution crée par l'entreprise Carinox.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond qu'il a rencontré la société Carinox et que celle-ci est consciente de la pollution. Une étude est en cours pour éventuellement construire un énorme toit pour éviter les nuisances.

Un citoyen demande si il y a moyen de construire une maison, tout en respectant les critères urbanistiques, à la rue du 1<sup>er</sup> Décembre.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond qu'il faut prendre contact avec l'Echevine de l'Urbanisme.

**Monsieur Marcel DE RUYTER, Chef de Division,** signale que la rue est desservie par une voirie carrossable.

Concernant les cartes d'identités, un citoyen se plaint de devoir aller changer sa carte avant 2010, or, la sienne est valable jusqu'en 2014.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,** répond que ce n'est pas la Ville qui prend ce genre de décision mais le Ministère.

**Monsieur Thierry MARIT, Inspecteur de Police,** prend à son tour la parole afin d'éclairer les citoyens sur certains points, à savoir:

Pour la place Wilson et les rues adjacentes : Il a prit note des doléances et les transmettra à son supérieur.

Pour le manque des agents de Quartiers dans la ville : il répond que ces agents doivent courir partout et n'ont plus le temps pour le moment. Quatre nouveaux agents de police vont être engagés afin de décharger les agents de Quartiers pour que ceux ci puissent à nouveaux rencontrer les citoyens.

Pour le marché du samedi matin : il faut savoir qu'il y a 4 agents sur les lieux, 2 inspecteurs pour le vol et l'insécurité et 2 agents de police pour la circulation. Une amélioration a déjà été constatée concernant les déchets, on est à 1.5 tonnes de déchets actuellement au lieu de 8 tonnes il y a 7 ou 8 ans. Pour les stationnements sauvages, il faut savoir qu'environ 200 P.V. sont dressés. Des piquets vont être placés le samedi de 05h à 15h dans les rues des Essarts, V. Thomas et Pichemin. Les riverains du bas de la rue V. Thomas pourront sortir par la rue des Haies le matin mais devront attendre la fin du marché pour revenir dans la rue (vu les sens interdits qui seront placés). Une étude est actuellement en cours afin que les riverains puissent circuler librement.

**Monsieur Daniel VANDERLICK, Bourgmestre**, clôture la réunion en souhaitant de bonnes fêtes et en signalant que des contrôles sont prévus pour la fin d'année.

Fin de la réunion à 21h15.